

COMMUNE DE SORGUES
AMPLIATION

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **dix-huit décembre** à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 12 décembre 2025, se sont réunis en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Stéphane GARCIA, Premier Adjoint.

Présents : Stéphane GARCIA, Sylviane FERRARO, Bernard RIGEADE, Pascale CHUDZIKIEWICZ, Dominique DESFOUR, Christelle PEPIN, Jacqueline DEVOS, Christian RIOU, Jean-François LAPORTE, Mireille PEREZ, Dominique ATTUEL, Magali CHARMET, Emmanuelle ROCA, Patricia COURTIER, Cyrille GAILLARD, Sylvie CORDIER, Cindy CLOP, Maxence RAIMONT-PLA, Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI, Gérard LEPEU

Excusés : Gérard ENDERLIN

Absents : Alexandra PIEDRA

Représentés par pouvoir : Thierry LAGNEAU, Alain MILON, Thierry ROUX, Raphaël GUILLERMAIN, Virginie BARRA, Clément CAMBIER, Vanessa ONIC, Jaouad MARBOH, Manon REIG, Sandrine LAGNEAU

A été nommé secrétaire de séance : M. RAIMONT-PLA



DEL_2025_223

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL (DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL) 2026: RENOVATION THERMIQUE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE MAILLAUDE/PINEDE

La commune de Sorgues a pour projet la réfection complète de la toiture de l'école et de la cantine Maillaude ainsi que de l'école La Pinède dans un objectif de rénovation thermique de ces bâtiments de la ville pour un montant total de 274 444,20 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la DSIL 2026. Cette dotation vise à soutenir les projets d'investissement des collectivités et en priorité les opérations de rénovation thermique, transition énergétique et rénovation des bâtiments scolaires.

Le conseil municipal est invité à :

- Approuver la réalisation de l'opération ci-dessus.
- Demander à l'Etat sa participation au titre de la DSIL 2026 sur ce projet.
- Approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération ci-dessous :

DEPENSES			RESSOURCES		
Nature des dépenses	Montant (HT)	TAUX (%)	Ressources	Montant (HT)	Taux (%)
<u>Travaux</u>			DSIL 2026 demandée	99 082,48 €	36%

			Contrat Vaucluse Ambition 2023/2025 demandé	93 028,46 €	34%
Rénovation thermique toitures école Maillaude et Pinède et cantine Maillaude	274 444,20 €	100%	S/total aides publiques	192 110,94 €	70%
			Autofinancement	82 333,26 €	
			S/total autofinancement	82 333,26 €	30%
COÛT TOTAL PREVISIONNEL	274 444,20 €	100%	TOTAL RESSOURCES PREVISIONNELLES	274 444,20 €	100%

- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette demande de subvention.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 2 décembre 2025,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Vu l'appel à projet commun DETR/DSIL/DSID sur l'exercice 2026 de la Préfecture de Vaucluse ;

Sur le rapport présenté par Sylviane FERRARO;

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE la réalisation de l'opération ci-dessus.

DEMANDE à l'Etat sa participation au titre de la DSIL 2026 sur ce projet.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette demande de subvention.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre, suivent les signatures de Monsieur Stéphane GARCIA, Président de séance, et de Monsieur Maxence RAIMONT-PLA, secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.